



AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

I. Acheteur

AXENTIA

13-15 rue de l'Aubrac – 75012 PARIS

Email : marchespublics@axentia.fr

II. Objet du marché

Le présent marché est un marché de Travaux de couverture zinc, d'étanchéité des terrasses et de végétation pour un établissement d'accueil médicalisé pour adultes autistes de 30 places – Brétigny-sur-Orge.

Il est donné au marché le numéro 25DIMO002.

III. Procédure

Le marché est passé selon une procédure adaptée. La procédure est une procédure ouverte où toutes les entreprises peuvent remettre une offre.

IV. Lieux d'exécution des prestations

Département ESSONNE (91).

V. Lieu d'obtention du dossier de consultation

Le dossier de consultation ne peut être que téléchargé sur le site internet <https://www.marches-securises.fr/entreprise/>

Aucun envoi sur support physique électronique ou sur papier ainsi que par mail ne sera fait.

L'attention du candidat est attirée sur le fait qu'un retrait anonyme sur la plateforme de dématérialisation ne lui permettra pas d'être destinataire des éventuelles modifications apportées au DCE ou des réponses apportées aux questions posées dans le cadre de la procédure. En cas de retrait anonyme, il appartiendra aux candidats de récupérer par leurs propres moyens ces informations.

Aussi, il est recommandé au candidat de s'identifier et d'indiquer une adresse mail facilitant tous les échanges nécessaires dans le cadre de la présente procédure.

Si toutefois un candidat ne pouvait pas accéder à la plateforme de dématérialisation, il lui appartient de prendre contact avec la SA d'HLM AXENTIA à l'adresse marchespublics@axentia.fr

VI. Date et heure limite de remise des offres

16 mai 2025 à 12h00.

VII. Visite de site

Une visite de site n'est pas obligatoire pour répondre à la consultation.

VIII. Critères de jugement des offres

Conformément aux articles L 2152-7 et R 2 152-6 et 7 du code de la commande publique, l'offre retenue sera l'offre économiquement la plus avantageuse, en fonction des critères définis ci-dessous :

■ Critère n° 1 : Valeur technique (100 points), pondération de 50% ;

Ce critère est jugé sur la base du mémoire technique du candidat et selon les sous-critères suivants :

- Moyens humains et techniques : le nombre de personnes affectées au projet, leurs qualifications et/ou niveaux d'expertises, le matériel pour la réalisation des travaux, note sur la bonne compréhension des attendus (40 points) ;
- Référence en construction dans le secteur du médico-social (10 points) ;
- Démarche développement durable (gestion des déchets, filière d'approvisionnement des matériaux) (10 points) ;
- Moyens mis en œuvre pour le respect du planning (20 points) ;
- Démarche qualité, qualité des ouvrages, objectif livraison 0 réserve. (20 points).

■ Critère n° 2 : Prix (100 points), pondération de 50% ;

Le critère prix est jugé à partir du prix forfaitaire du marché figurant à l'acte d'engagement.

L'offre la moins disante obtiendra la note maximum sur le critère prix. L'affectation des points de chacune des autres offres s'effectue par application de la formule suivante :

$$(\text{Prix de l'offre la moins disante} / \text{prix de l'offre analysée}) \times 100$$

IX. Renseignements complémentaires

Ils peuvent être obtenus auprès de l'acheteur public à l'adresse et aux coordonnées ci-dessus :

marchespublics@axentia.fr

X. Date d'envoi à la publication

29 avril 2025.